

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 19 janvier 2016, et ce, à laquelle sont présents :

M. Jean-Pierre Joubert,	président
M ^{me} Manon Villeneuve,	vice-présidente
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M. Martin Reid,	commissaire
M ^{me} Martine Renaud,	commissaire
M ^{me} Annie Taillon,	commissaire-parent

les membres du comité exécutif et formant quorum. M^{me} Lise Allaire, directrice générale, M. Michaël Charette, directeur général adjoint, M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale adjointe et M^{me} France Trudeau, directrice générale adjointe sont présents. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jean-Pierre Joubert, président, ouvre la séance. Il est 18 h 30.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1647/SSGC)

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2015.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1648/SSGC)

M. Martin Reid, commissaire, PROPOSE l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2015.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCE-1649/SSGC)

M^{me} Lison Girard, commissaire, PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Parole à l'assemblée;
7. Octroi de contrat pour le programme d'aide aux employés (PAE) à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2018;
8. Réfection de plancher du gymnase, des classes et autres travaux connexes à l'école Bellefeuille;
9. Achat de six (6) tracteurs routiers 10 roues avec couchette, année 2017, pour le Centre de formation du transport routier Saint-Jérôme;
10. Achat de huit (8) semi-remorques, année 2017, pour le Centre de formation du transport routier Saint-Jérôme;
11. Octroi du mandat au Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour le dossier d'appel d'offres pour les postes informatiques et les moniteurs neufs (SAR130-2016);
12. Questions diverses;
13. Levée de l'assemblée.

Le président est autorisé à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

OCTROI DE CONTRAT POUR LE PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE) À LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD, POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2016 AU 31 MARS 2018 (RCE-1650/SRM)

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à l'appel d'offres no 15380-013 - Choix d'une firme pour le programme d'aide aux employés (PAE) à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2018;

ATTENDU la résolution no R-5297/SRM - Autorisation en lien avec le programme d'aide aux employés;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 24 novembre 2015 à 14 h;

ATTENDU QU'un comité de sélection s'est tenu le 16 décembre 2015 à 13 h 30;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lison Girard, commissaire :

- A) D'accorder le contrat à l'entreprise Groupe Santé Physimed de Montréal pour un montant total de 150 000 \$ (avant les taxes).
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif à signer les documents contractuels.
- C) D'autoriser la direction générale à signer les documents contractuels ainsi que les documents administratifs nécessaires à l'exécution de la présente résolution, et ce, même si le montant est supérieur à 100 000 \$.

Adopté

RÉFECTION DE PLANCHER DU GYMNASE, DES CLASSES ET AUTRES TRAVAUX CONNEXES À L'ÉCOLE BELLEFEUILLE (RCE-1651/SRM)

ATTENDU QUE la firme Viau Bastien Gosselin Architectes a préparé les plans et devis pour soumissions;

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public pour les travaux plus haut énumérés;

ATTENDU QUE des soumissions publiques ont été demandées (soumission # 15380-022) selon la politique d'achat et la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 11 décembre 2015 à 14 h;

ATTENDU QUE la soumission de la compagnie Construction KT inc. de Montréal, au montant forfaitaire de 137 485 \$ (avant les taxes) a été jugée le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la recommandation positive des professionnels mandatés sur ledit projet datée du 14 décembre 2015;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Martine Renaud, commissaire :

- A) D'accorder le contrat de réfection de plancher du gymnase, des classes et autres travaux connexes à l'école Bellefeuille à l'entreprise Construction KT inc. de Montréal, au montant forfaitaire total de 137 485 \$ (avant les taxes).
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif à signer les documents contractuels et afférents.
- C) D'autoriser la direction générale à signer les documents contractuels et afférents ainsi que les documents administratifs nécessaires à l'exécution de la présente résolution, et ce, même si le montant est supérieur à 100 000 \$.

Adopté

ACHAT DE SIX (6) TRACTEURS ROUTIERS 10 ROUES AVEC COUCHETTE, ANNÉE 2017, POUR LE CENTRE DE FORMATION DU TRANSPORT ROUTIER SAINT-JÉRÔME (RCE-1652/SRM)

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à l'appel d'offres no 15380-023 - Achat de six (6) tracteurs routiers 10 roues avec couchette, année 2017, pour le Centre de formation du transport routier Saint-Jérôme;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 16 décembre 2015 à 14 h;

ATTENDU QUE la soumission a été analysée par le CFTR;

ATTENDU la recommandation du responsable au Centre de formation du transport routier Saint-Jérôme;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles;

ATTENDU la consultation téléphonique des membres du comité exécutif entre le 18 décembre et le 20 décembre 2015;

Il est PROPOSÉ par M. Martin Reid, commissaire :

- A) De confirmer l'octroi du contrat pour l'achat de six (6) tracteurs routiers 10 roues avec couchette, année 2017, à l'entreprise Globocam Montréal de Montréal, au montant total de 1 118 004 \$ (avant les taxes).
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif à signer les documents contractuels.
- C) D'autoriser la direction générale à signer les documents contractuels ainsi que les documents administratifs nécessaires à l'exécution de la présente résolution, et ce, même si le montant est supérieur à 100 000 \$.

Adopté

ACHAT DE HUIT (8) SEMI-REMORQUES, ANNÉE 2017, POUR LE CENTRE DE FORMATION DU TRANSPORT ROUTIER SAINT-JÉRÔME (RCE-1653/SRM)

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à l'appel d'offres no 15380-024 - Achat de huit (8) semi-remorques, année 2017, pour le Centre de formation du transport routier Saint-Jérôme.

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 16 décembre 2015 à 14 h;

ATTENDU QUE la soumission a été analysée par le CFTR;

ATTENDU la recommandation du responsable au Centre de formation du transport routier Saint-Jérôme;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire :

- A) D'accorder le contrat pour l'achat de huit (8) semi-remorques, année 2017, à l'entreprise Manac de Boucherville, au montant total de 356 000 \$ (avant les taxes).
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif à signer les documents contractuels.
- C) D'autoriser la direction générale à signer les documents contractuels ainsi que les documents administratifs nécessaires à l'exécution de la présente résolution, et ce, même si le montant est supérieur à 100 000 \$.

Adopté

OCTROI DU MANDAT AU CENTRE COLLÉGIAL DES SERVICES REGROUPÉS (CCSR) POUR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LES POSTES INFORMATIQUES ET LES MONITEURS NEUFS (SAR130-2016) (RCE-1654/SRM)

ATTENDU QUE selon la Loi sur les contrats des organismes publics, la CSRDN doit octroyer un mandat officiel par écrit à l'organisme qui la représentera au niveau de l'appel d'offres pour l'achat regroupé;

ATTENDU QUE le montant total dépasse le seuil de 100 000 \$, le comité exécutif de la CSRDN doit autoriser cet octroi de mandat;

ATTENDU QUE par ce mandat, notre organisme s'engage à acheter des postes informatiques et des moniteurs neufs selon les quantités spécifiées auprès du fournisseur retenu par le CCSR et à respecter les conditions prévues au document d'appel d'offres pour la durée prévue au contrat;

ATTENDU la recommandation du Service des ressources matérielles;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lison Girard, commissaire :

- A) D'accorder le mandat de procéder à l'appel d'offres public au CCSR selon la Loi sur les contrats des organismes publics et son règlement.
- B) De procéder à l'octroi du contrat pour l'achat de postes informatiques et de moniteurs neufs auprès du ou des fournisseur(s) retenu(s) par le mandataire du CCSR et de respecter les conditions prévues aux documents d'appel d'offres.
- C) D'autoriser la présidence du comité exécutif et la directrice générale à signer les documents afférents.
- D) D'autoriser la direction générale à signer les documents administratifs nécessaires à l'exécution de la présente résolution.

Adopté

QUESTIONS DIVERSES

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (RCE-1655/SSGC)

M^{me} Martine Renaud, commissaire, **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 18 h 45.

Adopté

Président

Secrétaire